

VIVRE A MOUTHIER

Sur Boème

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boème

N° 162
Octobre 1997

Le mot du Maire

Après deux mois de fonctionnement très difficiles, notre dépôt de déchets (**ET NON PAS D'ORDURES MENAGERES**) a maintenant une allure de jeune fille soignée. Pour lui conserver cet air de jeunesse, il a fallu mettre en place de nouvelles méthodes de gestion. Vous avez donc pu constater qu'un poste de gardien a été créé et qu'en l'absence de celui-ci, le dépôt est désormais fermé.

Vous avez dû recevoir l'information du SIROMPEGA concernant les horaires d'ouverture rappelés ci-dessous :

- LUNDI : 9 h-12 h et 16 h-18 h
- MARDI : 16 h-18 h
- JEUDI : 9 h-12 h
- VENDREDI : 9 h-12 h et 16 h-18 h
- SAMEDI : 9 h-12 h et 16 h-18 h

Les différents systèmes de stockage des déchets vous seront indiqués sur place par le gardien du dépôt.

Une formation est bien évidemment prévue pour la personne employée de façon à rendre le service parfaitement adapté aux besoins.

Quels que soient les jours et heures de formation, les horaires d'ouverture cités ci-dessus seront maintenus.

Ces dispositions ne sont bien entendu que provisoires en attendant la construction et la mise en place définitive de la "DECHETTERIE".

Il est également important de noter les emplacements des conteneurs à verre à votre disposition. Vous trouverez ceux-ci détaillés en page 3 du bulletin sous la rubrique "Intercommunalité"

Il est bien sûr demandé de ne déposer dans ces conteneurs que le verre après avoir enlevé les bouchons et capsules des bouteilles ou bocaux. Nous demandons également à chaque utilisateur de respecter les modalités de fonctionnement et de ne pas déposer de déchets sur le quai en dehors des heures d'ouverture.

Nous sommes persuadés qu'une bonne utilisation de ces structures sera un plus pour notre qualité de vie.



Sommaire

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Le Conseil Municipal | p 2 |
| Gros Plan | p 3 |
| Intercommunalité | p 3 |
| Parlons-en | p 3 |
| Rencontre | p 4 |
| Les Comptes et les Chiffres de 1996 | p 5-8 |
| MJC et Centre Social Infos | p 9 |
| Centre de Loisirs | p 10 |
| SCM Mouthiers | p 10 |
| Bibliothèque | p 11 |
| Etat Civil | p 12 |
| Mots croisés | p 12 |

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 11 septembre 1997

I. POINT SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le service de ramassage scolaire vers les écoles primaire et maternelle est maintenant assuré par la Caisse des Ecoles, au moyen de 2 minibus. Détail des circuits

Circuit 1 - Bus communal conduit par Jean-Claude SIMON

| Matin | Lieu | Soir |
|------------------|----------------------|-------------------|
| Départ 8 h 02 | | Retour 16 h 55 |
| 8 h 10 | Les Erableaux | 16 h 47 |
| 8 h 12 | La Bussière | 16 h 45 |
| 8 h 14 | Le Rosier/Pt Guillon | 16 h 43 |
| 8 h 19 | Le Chataignier | 16 h 38 |
| 8 h 22 | Les Justices | 16 h 35 |
| 8 h 24 | Les Agriès | 16 h 33 |
| 8 h 30 | Gersac | 16 h 27 |
| 8 h 37 | Ecole | 16 h 20 |
| Retour 8 h 45 | | Départ 16 h 10 |

Circuit 2 - Mini Bus Centre Social conduit par Bruno MOULINIER

| Matin | Lieu | Soir |
|------------------|-----------------------|-------------------|
| Départ 8 h 10 | | Départ 16 h 10 |
| | Ecole | 16 h 20 |
| 8 h 15 | Les Sicauds | 16 h 25 |
| 8 h 17 | Le Portail/Gd Guillon | 16 h 27 |
| 8 h 19 | Les Morinauds | 16 h 30 |
| 8 h 24 | Les Rousselières | 16 h 35 |
| 8 h 35 | Les Brissauds | 16 h 45 |
| 8 h 45 | Ecole | |
| Retour 8 h 50 | | Retour 16 h 55 |

II. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu technique et financier établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la Boème au titre de l'année 1996. (Voir Gros plan).

• **Le Conseil Municipal** donne un avis favorable à la demande d'un ostréiculteur pour la vente d'huîtres à Mouthiers, le dimanche matin.

• Chauffage Groupe Scolaire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Entreprise LOUSTEAUD RIPPE a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres pour effectuer les travaux de rénovation du chauffage au groupe scolaire. Elle donne lecture du planning prévu pour ces travaux qui devraient s'achever aux alentours du 15 janvier 98.

III. QUESTIONS DIVERSES

• **L'équipe technique** se trouvant actuellement réduite pour cause de congés annuels et maladie, une personne sera recrutée en CDD du 1^{er} octobre au 30 novembre 97.



Pour la MJC, les donneurs de sang, le foot et les parents d'élèves, c'est aussi la rentrée...

• **Le Conseil Municipal** désigne M. Roger BREGEAS comme membre représentant la commune au Conseil d'Administration de l'Association des Propriétaires et Amis des Lavoires.

• **Informatique**
Une réunion sera organisée entre la municipalité, la Caisse des Ecoles et la MJC pour étudier un projet de connexion d'un ordinateur à Internet.

• Redevances Ordures Ménagères

Le Conseil Municipal transmettra à la Communauté de Communes Charente Boème Charraud qui statuera sur les réclamations concernant les redevances.

• Journées des Aveugles

Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subvention. Par contre, il sera étudié la possibilité d'acquérir des livres sonores qui pourraient être mis à disposition du public à la bibliothèque municipale.

GROS PLAN : Le rapport annuel du service public en eau potable

La loi BARNIER a fait obligation aux collectivités de publier annuellement un rapport sur la qualité et le prix du service de l'eau.

Quantité. C'est le Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable qui distribue l'eau du robinet après pompage et traitement à la station de Forge. Près de 600 000 m³ ont été vendus pour une consommation annuelle moyenne par abonné de 145 m³. Après paiement de l'abonnement, des taxes et différentes redevances le coût moyen du m³ d'eau (hors assainissement) est de 10,08F.

Qualité. La vulnérabilité du captage de Forge apparaît au travers des analyses bactériologiques non conformes notamment lors des périodes pluvieuses. Cette situation implique un renforcement du dispositif de chloration de l'eau. Mais le site est également menacé par les nitrates avec des teneurs proches de la norme de 50 milligrammes par litre. Par ailleurs la présence confirmée de pesticides ou de dérivés de pesticides (atrazine, simazine) entraîne une surveillance constante de la Direction Départementale des Affaires sanitaires et Sociales. Le rapport complet peut être consulté au secrétariat de la Mairie.

INTERCOMMUNALITE

Dans l'attente de la réalisation de la nouvelle déchetterie, le SIROMPÉGA et la municipalité de Mouthiers sur Boème ont décidé d'affecter un gardien pour accueillir et conseiller les usagers de la déchetterie.

Le tri devra se faire en fonction des conteneurs suivants :

BENNES 30 m³

- **Végétaux :** Tous les déchets verts (sans poche ou sac plastique, sans pierre).
- **Carton :** Tous les cartonnages qui doivent être mis à plat. (sans autres produits).
- **Tout-Venant :** Tous les autres déchets encombrants non polluants, matelas, télévision, plastique, bois etc.

CONTENEURS PARTICULIERS

- **Papier :** Revues, journaux, publicité, cahiers, livres.
- **Huile :** Huile de vidange moteur (maxi. bidon de 5 litres).
- **Verre :** Toutes les bouteilles alimentaires, sans les bouchons, ni les capsules.
- **Plastique :** Toutes les bouteilles d'eau transparentes, sans les bouchons.
- **Ferraille :** sera mise en casier.

EMPLACEMENTS DES CONTENEURS À VERRE

Champ de foire

Parking de l'école

Le Rosier : A côté de l'immeuble de M. Degorce

Gersac : sur la route reliant Gersac à La Rochandry à hauteur du village de Martins

Les Morinauds

Les Agriès

Les Naulets : A côté de l'abri bus

La Grand Poinaud : Nouvelle route à côté de chez M. Nompex

Les Justices : Place du lotissement communal Les Justices

La Rochandry : Entrée du chemin du village Chez Lhéraud



L'heure de la rentrée (Photo Gérard DISCOUR)

PARLONS-EN...

Pour sa dernière rentrée scolaire, Monsieur l'inspecteur d'académie avait choisi d'être à Mouthiers cette année. Comme il a pu le dire lui-même : "J'ai eu envie de me faire plaisir en venant dans une école où les choses fonctionnent bien, où il y a une bonne réflexion, un vrai dynamisme, et un effort collectif de tous, la municipalité et les enseignants". Cet hommage associe de fait les personnels, les associations monastériennes, et les anciens élus municipaux qui ont su faire naître et développer un équipement et un climat de travail très favorable pour nos enfants. D'où nos remerciements à tous et nos souhaits pour une très bonne année scolaire.

Adjoint à l'intercommunalité, Jean Révéreault est également conseiller régional. Responsable de la réalisation du bulletin municipal et notamment de la page rencontre, il passe ce mois-ci de l'autre côté de la table. C'est à lui que les questions vont être posées.

Vivre à Mouthiers : Quels liens y a-t-il entre votre mandat de Conseiller régional et vos responsabilités municipales ?

J. R. : Au Conseil Régional, je siége dans deux commissions, celle du développement économique et celle de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Je suis avec attention les dossiers importants pour le développement local et pour lesquels le Conseil Régional est le principal intervenant. En ce qui concerne le développement des entreprises, la Région intervient pour faciliter la modernisation des entreprises avec une priorité pour les petites. Ces subventions financent partiellement les acquisitions en moyens matériels d'une technologie nouvelle ou les mises aux normes dans certains secteurs comme ceux de l'agro-alimentaire. C'est ainsi que l'entreprise de boucherie-traiteur de Monsieur Maurice a pu bénéficier d'une aide régionale lors de son transfert dans l'atelier-relais municipal du champ de foire. Par ailleurs la Région intervient également dans l'aide au conseil, à l'exportation, au diagnostic qualité, ou pour faciliter l'embauche de cadres dans les PME-PMI. Cette disposition a notamment permis au groupe LIPPI de recruter un ingénieur. L'aide intervient en subvention d'un montant maximum égal à la moitié du coût des salaires et des charges de la première année. Ces projets font évidemment l'objet de toute mon attention dès que j'en ai connaissance.

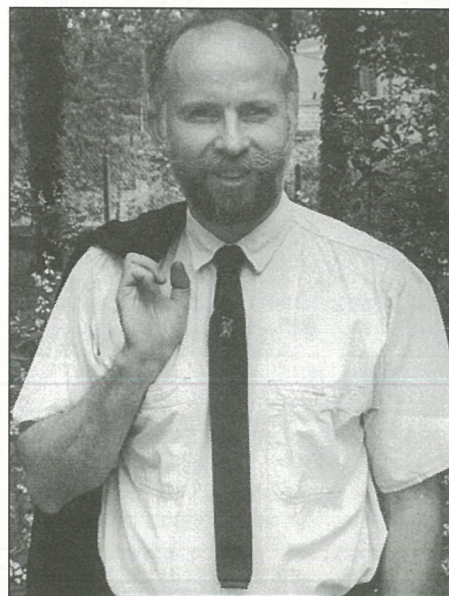
Vivre à Mouthiers : Et pour ce qui concerne la formation professionnelle et l'apprentissage ?

J. R. : J'ai choisi de travailler dans cette commission parce que je considère qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les années à venir. Tous les experts disent que l'économie du XXI^{ème} siècle sera celle de l'intelligence et de la matière grise. En disant cela ils pensent le plus souvent aux nouvelles et dites "hautes" technologies dont celle de la communication. Pour ma part je crois que cet accès aux savoirs doit profiter à tous et en priorité à ceux qui n'ont pas forcément réussi leur parcours scolaire. Cette commission est la plus importante dans le budget régional (plus de 430 millions de francs pour 97) notamment depuis 1995.

A cette date l'État a transféré la compétence de la formation professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi. Depuis 3 ans la Région a une responsabilité directe vis à vis de ces jeunes. C'est ainsi qu'elle finance de multiples actions favorisant la mise en situation professionnelle doublée d'un accompagnement personnalisé de ces jeunes demandeurs d'emploi.

Vivre à Mouthiers : En quoi cette nouvelle compétence régionale concerne-t-elle notre commune ?

J. R. : Les activités de formation et d'insertion ont une longue histoire à Mouthiers. Gilles PLOQUIN, Bernard GERMON, tous deux anciens maires, Michel RAIFFÉ, ancien directeur avaient lancé ces actions pour répondre aux besoins locaux des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Au départ ces actions ont trouvé place dans le cadre de la M.J.C.



Mais au cours des dernières années ce secteur s'est considérablement modifié. Les organismes menant ces actions se sont spécialisés et professionnalisés plus encore. Pour leur part, les jeunes, mais aussi des adultes sans qualification, sont plus nombreux et plus durement touchés par des périodes de chômage de plus en plus longues. Il faut les remettre en capacité de travailler. Cette remise à niveau se double souvent d'un nécessaire soutien psychologique. Ces changements ont conduit à la création de l'association

DÉFI 16 dont l'activité est entièrement consacrée à ces actions de formation et d'insertion. A la suite de plusieurs appels d'offres publics, DÉFI 16 a pu organiser plusieurs stages au profit de demandeurs d'emploi. Ce financement par la région a permis d'injecter plus d'un million de francs dans l'économie locale au travers des différents fournisseurs locaux et des salaires des personnels du Centre. Aujourd'hui la formation est un secteur d'activités qui crée des emplois. La difficulté principale réside cependant dans les variations des politiques publiques qui rendent fragiles la vie de ces entreprises de services.

Vivre à Mouthiers : Dans quel autres domaines intéressant la vie monastérienne, intervient le Conseil Régional ?

J. R. : Mouthiers a été, il y a quinze ans, la première commune à s'équiper de chaudières à plaquette de bois, moyen très économique et plus écologique que tout autre. A l'époque peu de subventions facilitaient ce genre d'initiatives. En 1994, j'ai fait adopter une disposition budgétaire régionale qui a permis de soutenir plus fortement les équipements de chauffage et de production de plaquettes de bois déchiqueté. C'est dans ce cadre que la rénovation de la chaudière des écoles va bénéficier d'une subvention régionale d'environ 260 000 F.

Par ailleurs, dans le domaine des activités sportives de plein air, la dernière édition VTT des Boucles de la Boème a reçu un soutien de 5 000 F du Conseil Régional. Enfin, et indirectement pour Mouthiers, la communauté de communes a sollicité le Conseil Régional pour le financement d'une action de prospection vers les Petites et Moyennes Entreprises de nos quatre communes.

Vivre à Mouthiers : Y'aurait-il d'autres dossiers en attente d'intervention du Conseil Régional ?

J. R. : Oui. C'est celui de la future déchetterie. Grâce au Fonds Régional de Maîtrise de l'Energie et des Déchets, ce sont environ 300 000 F de crédits régionaux qui participeront à sa réalisation.

Les comptes et les chiffres de 1996

CE QUE NOUS DISENT LES CHIFFRES

Quel sens faut-il donner à des chiffres qui apparaissent une fois sous une forme, une autre fois sous une forme différente ? Comment comparer des chiffres en évitant les juxtapositions opportunément plus favorables ?

Notre réponse est dans la durée, l'engagement de faire connaître des chiffres toujours calculés de la même manière, comparés avec des références extérieures identiques d'une année sur l'autre.

Utiliser les mêmes modes de calculs d'une année sur l'autre c'est montrer une tendance, chose souvent plus significative qu'un chiffre brut. Cela renseigne sur le sens donné à nos décisions.

Se comparer aux autres en ayant toujours recours aux mêmes sources documentaires (en l'occurrence celles de la Direction Générale des Collectivités locales au Ministère de l'Intérieur) c'est rendre plus lisible pour quiconque, habitant à Mouthiers ou ailleurs, les choix de gestion de la municipalité et donc de ses réalisations.

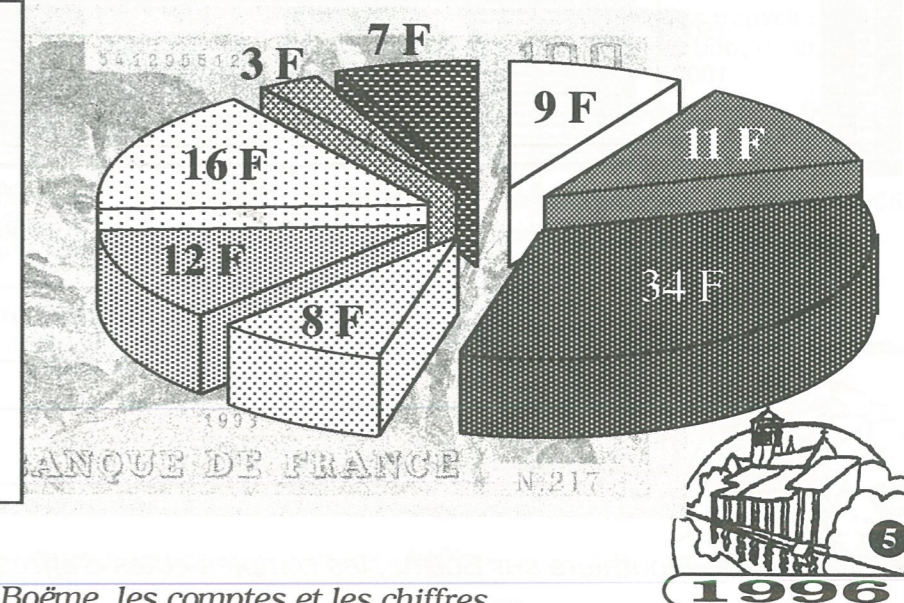
Ce rapport de gestion de 1996 devait sortir en juin dernier mais il lui manquait quelques informations devenues disponibles depuis.

Ces chiffres illustrent le sens de l'action municipale ; ils peuvent aussi être pris au pied de la lettre.

L'équipe municipale

Comment sont dépensés 100 F dans le budget communal ?

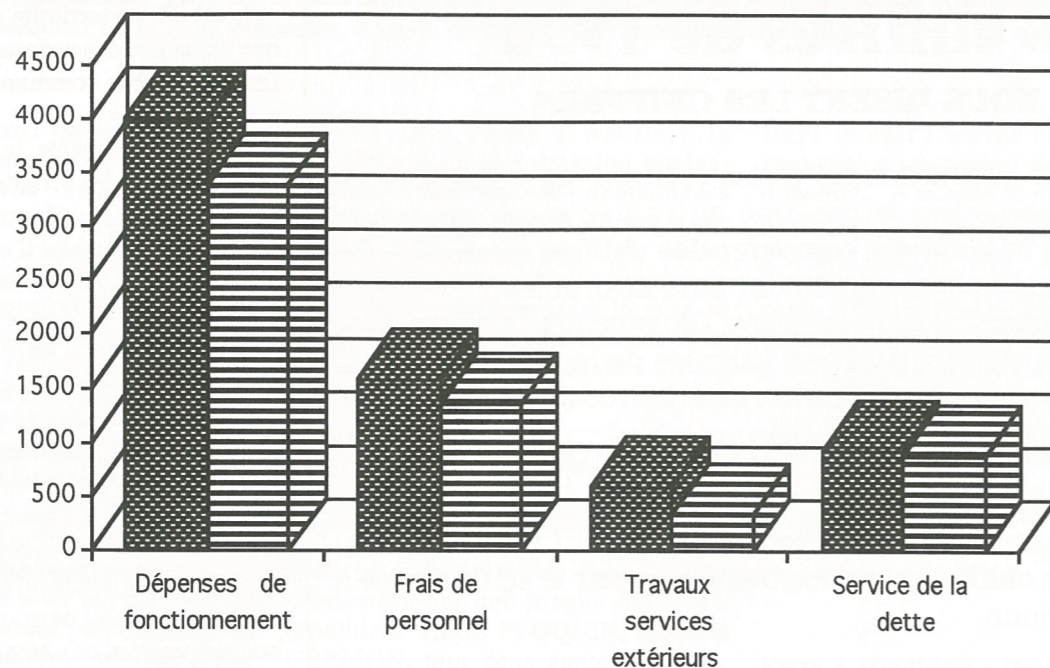
- Denrées et fournitures
- Frais financiers
- Frais de personnel
- Travaux et services
- Participations intercommunales aide sociale au département
- Subvention Caisse des écoles
- Autres subventions
- Frais de gestion



(suite page suivante)

En 1996, les dépenses de Mouthiers étaient inférieures à la moyenne des communes de 2000 à 5000 habitants

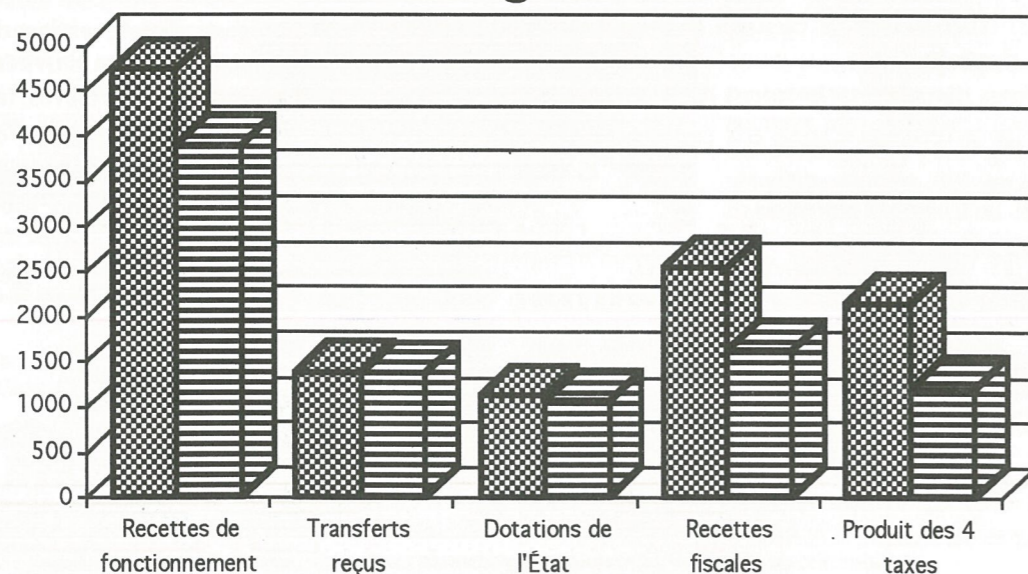
en francs par habitant



■ Moyenne pour les communes de 2000 à 4999 h ■ Mouthiers sur Boëme

En 96 Mouthiers a moins reçu que la moyenne des communes de la même catégorie (sauf dotations de l'État).

en francs par habitant



■ Moyenne pour les communes de 2000 à 4999 h ■ Mouthiers sur Boëme



ENDETTEMENT...

Pour financer les investissements qui vont servir durablement, la commune emprunte à plus ou moins long terme, de 8 à 20 ans.

Au 31 décembre 1996 l'en-cours de la dette était de **12 813 768 F** dont **1 676 748** concernent **les ateliers relais** pour lesquels la commune perçoit des loyers.

Les emprunts ont été contractés auprès de 7 organismes de crédit pour les valeurs suivantes au :

- Crédit Local de France : 5822387 F - Crédit Agricole : 5 338070 F
- Caisse des Dépôts : 679 736 F - Crédit Mutuel : 699 454 F
- Caisse d'Épargne : 60 678 F - Pétrfigaz : 86 555 F
- Paierie départementale : 126 888 F

La **dette globale restant due par habitant**, au 31 décembre 1996 est de **5 620 F** (**4 885 F** sans les emprunts pour compte de tiers) contre **4 976 F** pour la moyenne des communes de même importance.

Les **frais financiers** se sont élevés à **877 F/habitant** contre **928 F** pour la moyenne des **autres communes**

Autres repères

| | 1995 | 1996 |
|---|-------|--------------|
| - Dette totale comparée au potentiel fiscal | 4,5 | 4,14 |
| - Annuité de la dette/impôts locaux | 0,79 | 0,72 |
| - Annuité de la dette/Recettes réelles de fonctionnement | 0,24 | 0,25 |
| - Parts des intérêts /Dépenses réelles de fonctionnement | 0,14 | 0,125 |
| - Potentiel fiscal (les bases foncières multipliées par les taux moyens nationaux) par habitant | 1 252 | 1 350 F |
| - Produit fiscal (voté en 96) | 1 115 | 1 218 F |
| - Mobilisation du potentiel fiscal | 0,89 | 0,9 |

Le personnel municipal

28 personnes pour 21,2 équivalents temps plein.

MAIRIE

Une secrétaire de mairie, assistée de deux adjoints administratifs, et un agent d'entretien pour un horaire annuel total de 5746 heures.

VOIRIE ET BÂTIMENTS

L'équipe technique est composée d'un agent technique principal, un agent de maîtrise, un agent technique, un agent d'entretien et deux personnes en contrat emploi-solidarité pour un volume horaire annuel de 11 648 heures.

A la **BIBLIOTHÈQUE** et au **CENTRE DE LOISIRS**, sont employés trois agents d'entretien pour 3 237 heures par an.

A l'**ÉCOLE MATERNELLE**, 4 aides maternelles sont affectées (6 742H),

A l'**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** 1 agent d'entretien (2028 H/an)

1 agent administratif (1638 heures/an) intervient pour la **Caisse des écoles**

Au **RESTAURANT SCOLAIRE** travaillent 8 personnes (dont deux agents d'entretien en contrat emploi-solidarité), pour un volume horaire annuel global d'environ 11 000 heures.

(suite de la page)

C'est pour cette raison que nous avons consolidé les comptes de la Caisse des écoles avec ceux du budget municipal principal. Nous avons retraité les comptes afin, notamment, d'éviter les doubles imputations (dépense en subvention à la caisse des écoles dans le budget communal, recette en dotation communale dans le budget de la caisse des écoles).

Ainsi représentés les deux budgets correspondent mieux à la réalité qui veut notamment que le principal poste de charge soit le personnel. Notre commune peut ainsi mieux se comparer aux autres qui n'ont pas de Caisse des écoles et dont tout le personnel émerge au budget principal. Notons cependant que cette forme de comptabilité analytique ne nous permet pas encore d'affecter les charges financières liées à la construction et aux grosses réparations sur l'école. Ces charges sont toujours imputées au budget principal. Par ailleurs, et comme annoncé dans le bulletin n° 149, une nouvelle comptabilité communale, proche de celle des entreprises, est mise en place en 1997.

Fiche d'identité communale

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| Surface communale | 3 468 Ha |
| Population (mars 1990) : | 2280 |
| Résidences secondaires | 27 |
| Total | 2307habitants |
| Permis de construire 96 - | |
| - Maisons neuves : | 11 |
| - Rénovation, divers : | 21 |
| Longueur voirie | 60 km |
| Nombre de logements sociaux : | 61 |
| Nombre foyers fiscaux | 1065 |
| Revenu net par foyer : | 80 514 F |
| Pourcentage de foyers imposables | 47% |



CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE TOUSSAINT

Accueil des enfants
de 7 h 30 à 9 h 00
le soir de 17 h 30 à 18 h 30

- Théâtre d'ombre et Théâtre de marionnettes... et des sorties sur les bases de loisirs régionales.
- Pour les grands (+ de 8 ans) : Tickets Sport l'après-midi possible

TICKETS SPORTS

VACANCES DE TOUSSAINT

- Tournois de sports collectifs : Basket, Hand, Foot, Rugby... Constituez votre équipe...
- Une rando VTT à la journée
- Une rando Kayak si le temps le permet...

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ET PROGRAMMES AU CENTRE SOCIAL
05 45 67 84 38**



Tout cet été, ils ont chouchouté un grand rectangle vert : leur rectangle de vérité. Mais pour être dans le vrai le plus longtemps possible, ils ont également fait un tas de choses autour : l'entente avec Roulet et Blanzac pour les jeunes, deux nouveaux entraîneurs et cinq nouveaux joueurs pour les Séniors, la recherche de sponsors et enfin, l'ouverture d'une buvette un peu plus "sympa" (sandwichs, bonbons, nouvelles boissons...).

Et puis, désormais, ils vous informeront de leur passé (le vécu du club) et de leur futur (agenda Seniors ci-dessous) pour que votre présent et le leur se conjugent.

Un grand merci à tous ! ■

| SENIORS | A | B | C | Espoirs |
|------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------|
| DIM 5 OCT | CONFOLENS-SCM samedi 20 H | COC-SCM 13 H 15 | SCM-BARBEZIEUX 13 H 15 | SCM-RUFFEC 15 H |
| DIM 12 OCT | COUPE Centre Ouest | | | |
| DIM 19 OCT | SCM - PUYMOYEN 15 H | SCM - MONTMOREAU 13 H 15 | JURIGNAC - SCM 15 H | LE PALAIS S/V 20 H |
| DIM 26 OCT | T O U R N E E C O U P E | | | |

FRAIRIE DES VENDANGES

La Frairie des vendanges aura lieu le 11 et 12 octobre 1997. A cette occasion le comité des fêtes organise plusieurs manifestations le dimanche

BRIC À BRAC à partir de 8 h.

TOURNOI AMICAL DE PÉTANQUE à partir de 14 h.

CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS, décorés, insolites ouvert à tous à partir de 16 h

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Octobre 97

| Jour | Organisateur | RV à Mouthiers Place de la Gare | Lieu de la randonnée | Point de départ | Heure | Nb de km |
|--|---------------|------------------------------------|----------------------|------------------|-------------|----------|
| Di. 12 oct.. | Jean LATHIERE | 8h 45 | Mouthiers | Place de la Gare | 9 h | 12 et 8 |
| En partenariat avec DECATHLON. Inscriptions : 10 F (Gratuit pour les membres de Sentiers de Boême et de la Randonnée). Goûter offert. | | | | | | |
| Di. 26 oct. | G. SOURISSEAU | 7h 45 | Curac | Mairie | 9 h et 14 h | 12 et 11 |
| Rando en 8 sur la journée. Possibilité de ne faire que le matin ou que l'après-midi. Repas tiré du coffre après retour au point de départ. Pas de regroupement l'après-midi. | | | | | | |
| Di.8 nov. | Jean LATHIERE | 13 h 30 | Mouthiers | Mouthiers-Gersac | 14 h | 12 |

■ COMITE DES FÊTES ■

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité des Fêtes
aura lieu **le 31 octobre 1997 à 20 h 30**

(ancienne cantine face à la bibliothèque).

Toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue.

Un Comité des Fêtes,

c'est une partie de l'âme d'une commune.

Les membres bénévoles ont besoin de se renouveler
régulièrement pour amener des idées, de l'énergie nouvelle.

**Nous avons besoin de vous
pour faire vivre notre commune.**

Tél. 05 45 67 85 16.

Le Président, Didier POUGEARD

FNACA MOUTHIER

L'Assemblée Générale du Comité FNACA de Mouthiers
aura lieu

le samedi 11 octobre 1997 à 10 h à la Mairie.

Les Anciens Combattants d'AFN qui n'ont pas encore
fait leur demande de carte devront se munir de leur
livret militaire d'une fiche d'état-civil et d'une photo.

DU COTÉ DE LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque municipale, qui se trouve au 57, rue
de la Boême, est ouverte

le lundi de 15 h à 18 h,

**les mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 14 h à 17 h 30.**

Pour vous y accueillir vous trouverez Mme Lafarge,
employée communale, Mme Beulcq ou Mme Audouin,
bénévoles.

Carte d'abonné : l'adhésion annuelle (du
1^{er} septembre au 31 août) est fixée à **20 francs** par
famille et donne droit à une carte de lecteur par
personne. Le prêt est limité à deux livres par lecteur.
La durée du prêt est de deux semaines.

En 1996/97 la bibliothèque comptait 252 abonnés,
a reçu 2 283 visiteurs et cinq classes. Elle a prêté 4
589 livres ou disques. Elle a participé en octobre au
temps des livres, avec un concours et a présenté trois
sélections de documents : les poètes mis en musique
(septembre-novembre), les indiens d'Amérique du
Nord (janvier-mars) et le terroir d'autrefois (avril-
juin), ainsi qu'une exposition sur les milieux naturels
(mars).

Pour l'année qui s'ouvre, la bibliothèque proposera à
nouveau un concours pour le temps des livres (voir
par ailleurs), une animation autour du loup est d'ores
et déjà programmée (avec un choix de livres sur ce
sujet) de janvier à mars, et une exposition en janvier
1998.

Sur votre agenda...

• OCTOBRE

- 1 : Don du sang à Mouthiers
- 9 : Apéro Concert Mille Jazz Concerts à 18 h 30 à la MJC
- 9 : Contes à la crèche
- 10 : conteurs à l'école maternelle
- 11 et 12 : Frairie des Vendanges
- 11 : Soirée Contes à la salle polyvalente à 20 h 30
- 18 : Loto ADMR
- 24 : Chorale
- 31 : AG Comité des Fêtes

• NOVEMBRE

- 9 : Repas FNACA
- 15 : Repas du Foot
- 15 : Repas des Donneurs de Sang

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 20 août 1997 : Rémi CHERRIER

Mariages

- Le 30 août 1997 : Eric JANOT ET Sylvie NICOLEAU
La Bussière
- Le 30 août 1997 : Stéphane PILET et Lydie SALAHA
Les Justices
- Le 6 septembre 1997 :
Christophe DAVY et Marie-Cécile GOUET
Rue de la Boème
- Le 13 septembre 1997 :
Thierry NICOLEAU et Stéphanie GUICHAUD BOUCHERIT
La Bussière

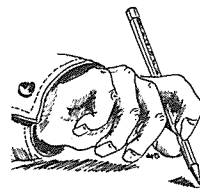
TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Du samedi 4 à 14 h au lundi 8 à 6 h : Dr VIGNAUD
- ☎ 05 45 67 82 37

Du samedi 11 à 14 h au lundi 13 à 7 h : Dr COMUZZI
- ☎ 05 45 66 42 95

Du samedi 18 à 14 h au lundi 20 à 7 h : Dr MISCHO
- ☎ 05 45 91 23 24

Du samedi 25 à 14 h au lundi 27 à 7 h : Dr CORBEL
- ☎ 05 45 90 59 00



COURRIER DES LECTEURS

Les contributions des lecteurs devront être adressées avant chaque 20 du mois pour une publication dans le bulletin du mois suivant.

Pour celui de novembre, il conviendra donc de faire parvenir vos courriers au SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE avant le 20 octobre.

A bientôt pour vous lire.

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boème, sera ouvert le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

PROCHAINES DATES D'OUVERTURE

SAMEDI 4 OCTOBRE ET LUNDI 20 OCTOBRE

HORIZONTALEMENT

- 1 - Circonstances - A donc trouvé que c'était fade.
- 2 - Indigène du nouveau monde.
- 3 - Transport de banlieue - Anciennes colonies.
- 4 - Elle font des pâtés - Terre à paître.
- 5 - Avec elle on n'a pas le choix !.
- 6 - Elle ne marche pas quand elle passe la porte.
- 7 - Attitude de machos - Lieu de commandement.
- 8 - Se dit d'un visage plutôt maigre - Fera l'affaire.
- 9 - Prénom féminin - Parfum préféré par Annie.
- 10 - C'est par là que commence l'intelligence - Promenade nocturne.
- 11 - Liaison - Bien charpentée.

VERTICALEMENT

- A. - Repose généralement sur un châssis.
- B. - Le secrétaire et le confident en font partie.
- C. - Se reposant.
- D. - Quartz.
- E. - Vallée marine - Organe de la voix.
- F. - Plein d'enthousiasme - Hic.
- G. - Avant l'ONU - Planté dans l'herbe - Ne sait rien.
- H. - Vient d'avoir - Plus musical - N'a pas de règlement.
- I. - Hôpitaux spécialisés.
- J. - Pronom - Poires médicales.

Les Mots Croisés de J-P B. Problème N° 48

A B C D E F G H I J

| | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | |

SOLUTION DANS

LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU PROBLEME N° 47

HORIZONTALEMENT

- 1 - GENEROSITE.
- 2 - ALIBORON.
- 3 - SCEAU. JC.
- 4 - TH. HEROINE.
- 5 - REVIREMENT.
- 6 - GRENEE.
- 7 - NOYAU. HA.
- 8 - MONO. BETA.
- 9 - TUBA. HIE.
- 10 - NEE. TOGO.
- 11 - EUSTACHE.

VERTICALEMENT

- A - GASTRONOMIE.
- B - ELCHE. ORO.
- C - NIE. VOYANTS.
- D - EBAHI. ATOUT.
- E - SEANCE. ETE.
- F - ROUERGUE. OP.
- G - OR-RER. UBAC.
- H - SONOMETRE.
- I - IN. IENA. HAI.
- J - EJECTERA. EX.

Le prochain bulletin

Il paraîtra début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 octobre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.